

Eragny

n°140

Décembre 2006
Janvier 2007

magazine

www.eragny.fr

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

2007

Dominique Gillot
maire d'Eragny

et le

Conseil municipal

vous présentent
leur meilleurs
vœux

DOSSIER

Au bonheur des bébés



A104

Eragny ne veut pas
être sacrifiée



Culture

La suite
des aventures
des Odyssées





RN 184 - ERAGNY

LA CHALLE IMMOBILIER TEL: 01 34 64 00 85



Cécile Estard

*Yves Le Gouvier
Gérant*

Carole Komarov

LA CHALLE IMMOBILIER

Vendre • Acheter

*Une équipe pour vous aider dans
l'accomplissement de vos projets*

17, rue du Commerce - 95610 Eragny-sur-Oise

Tél. 01 34 64 00 85

e-mail : lachalle.immo@wanadoo.fr

www.lachalleimmobilier.com

*Remettez-nous vos clés,
on s'occupe de tout!!!*



Simplicité, efficacité...
www.leportaildelimmo.fr

*Contactez nous
01.34.40.11.40*

LE PORTAIL



DE L'IMMO®

20 795



Vingt ans de Téléthon, vingt mille euros. C'est le challenge qu'Eragny s'était fixée cette année pour l'édition 2006 de l'opération. **Avec un premier montant de dons de 20 795 euros** enregistré samedi à minuit, nous avons tous ensemble relevé le défi de la générosité, de la créativité et de la bonne humeur.

Un défi lancé année après année par l'AFM qui interpelle les pouvoirs publics et fait avancer la recherche sur les maladies génétiques en parlant d'espoir, de volonté, de progrès et d'envie de vivre. « Nous sommes tous sur le même chemin », slame Grand Corps malade, un de nos parrains.

Le téléthon à Eragny, c'est une vieille histoire et je suis fière que notre ville ait été choisie en ce vingtième

anniversaire pour être **village d'accueil départemental**. L'honneur qui nous était fait par les instances organisatrices, **c'est la reconnaissance de l'action** de ceux qui depuis des années se sont engagés dans cette cause rassemblant des milliers d'Eragniens au fil du temps. A événement exceptionnel, à honneur exceptionnel, il fallait une **mobilisation exceptionnelle**. Eragny, **ville de cœur, de solidarité, de convivialité** a répondu présente. Pendant des mois autour de Patrice Borcier, adjoint aux sports et de Bruno Depelchin, responsable du département des sports à la mairie, de Sandrine Belleinguer, directrice de la communication, des dizaines d'associations se sont mobilisées, des écoles, les

collèges, le lycée professionnel, des partenaires économiques se sont agrégés, **les idées ont fusé, les initiatives ont fleuri**, les services municipaux – service des sports, services techniques, fêtes et cérémonies, communication, police municipale – se sont impliqués à fond pour assurer le succès de la manifestation.

Plus de 500 participants – sportifs, danseurs – à la soirée de gala du samedi dans une salle archicomble, des centaines d'enfants le matin au cross des écoles, trente heures de jeu non-stop au badminton, une longue nuit de tennis, un match de rugby folklo, une parade très colorée dans la ville, trente heures de moules frites au parc des Sports,

un logo humain du Téléthon à l'école Henri-Fillette, un lâcher de ballons à l'école et au collège de la Butte, un gala exceptionnel à la piscine, des lavages

de voiture à la lance d'incendie par les pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers à Art de Vivre, la générosité des seniors qui ont acheté 450 mètres de fil rouge à l'occasion de leur repas annuel, un Loto à la Chênaie, un repas d'exception au lycée Ecoffier...

Près de **quarante initiatives au total**, plus de 1 500 acteurs, des milliers de donateurs... C'est bien **toute la ville qui s'est rassemblée** pour le rendez-vous de l'espoir. **Merci à tous et bonne année 2007.**

Dominique Gillot
Maire d'Eragny

Sommaire

ARRÊT SUR IMAGES

PAGE. **4**

LA MAIRIE EN DIRECT

PAGE. **6**

➤ A104 : Eragny ne veut pas être sacrifiée

A L'AFFICHE CULTURE ET LOISIRS

PAGE. **10**

LES ACTEURS DE LA VILLE

PAGE. **12**

➤ La suite des aventures des Odysées



DOSSIER

PAGE. **18**

Au bonheur des bébés

Avec l'ouverture de la Maison de la Petite enfance les modes de garde des tout-petits sont renforcés dans une ville où le choix de l'avenir constitue une des priorités de la municipalité.

EXPRESSION LIBRE

PAGE. **22**

Arrêt sur images...



◀ Travail

Beaucoup d'Eragniens encore cette année pour la nouvelle promotion des médaillés du travail. L'occasion pour Dominique Gillot et les élus présents de rappeler combien aujourd'hui il était important de mettre à l'honneur une valeur durement mise à l'épreuve.

▼ Engagement

De nombreux bénévoles sont venus présenter leurs actions aux élèves du collège Pablo Picasso. Sport, culture, solidarité les occasions de s'investir ne manquent pas et sont à la portée de tous. Espérons que les associations présentes auront communiqué aux jeunes l'envie de s'engager.



▲ Réussite

Il y avait celui qui a obtenu son permis de conduire, ceux qui ont été reçus au bac, ceux qui préparent HEC ou Sciences Po... Ceux qui s'étaient distingués dans

le domaine associatif ou du sport... Ils étaient plus de 80 jeunes Eragniens rassemblés au lycée Escoffier pour recevoir des mains de Dominique Gillot le cadeau valorisant leur réussite.

TELETHON

Téléthon: défi gagné



Il aurait fallu pousser les murs pour accueillir tous ceux qui voulaient participer le 9 décembre à la soirée de gala qui clôturait l'édition 2006 du Téléthon pour laquelle Eragny avait été retenue Village d'accueil départemental. Dans une salle comble et une ambiance surchauffée, où la vigilance constante des organisateurs a permis un bon déroulement de la manifestation, les associations participantes se sont surpassées pour offrir un spectacle à la hauteur de l'événement. Pendant 30 heures, Eragny a vécu



◀ Jazz

Le concert organisé dans le cadre du festival Jazz au Fil de l'Oise en novembre a fait salle comble à la Maison de Quartier. Il avait été précédé de plusieurs animations autour du jazz dans les écoles du Bois, des Dix-Arpents du Grillon et Pablo Neruda. L'occasion pour les enfants de découvrir une musique qu'ils connaissent souvent mal. L'initiative s'est poursuivie avec de nouvelles animations courant décembre.



▲ Kermesse

Encore un beau succès pour la kermesse annuelle du Club de la Chênaie où les visiteurs ont pu faire le plein de jeux, de cadeaux, boire un verre au bar avec leurs amis, admirer les travaux des adhérents et découvrir les activités d'un club dont le dynamisme ne se dément pas.

Théâtre ▶

Hubert Jappelle, le directeur du théâtre de l'Usine avait pris un risque en décidant de remonter une pièce de Jean-Paul Sartre, « la Putain respectueuse » qui n'avait plus été jouée depuis longtemps. Pari gagné, le public a suivi et les représentations ont connu à chaque fois un vif succès. Avec « la Femme juive » de Brecht – tout aussi remarquable –



qui complétait le spectacle, Hubert Jappelle a montré une fois de plus qu'il y avait toujours de la place pour le théâtre engagé.



au rythme du Téléthon. Partout des centaines de bénévoles associatifs, les personnels communaux se sont mobilisés pour relever un défi :

somme quasiment définitive de 20 795 euros (pulvérisant le record de 13 000 euros de l'année dernière). Bravo.

vingt ans de Téléthon, vingt mille euros. Et ça a marché puisque le dimanche aux alentours de 1 heure du matin, avant le feu d'artifice, Dominique Gillot pouvait annoncer la



A104 : Eragny ne veut pas être sacr

Au mépris des orientations du débat public et du rejet massif exprimé par les Eragniens en juin dernier, le ministre de l'Équipement a décidé de retenir un tracé vert (rouge sur Eragny) – qui mutile les zones urbaines, particulièrement Eragny – pour assurer le prolongement de la Francilienne. Manifestant son opposition à cette décision le conseil municipal dans sa séance du 9 novembre a débattu et voté une motion hostile à cette décision.

Le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, a fait connaître, le 24 octobre 2006, sa décision sur le prolongement de la Francilienne entre Méry sur Oise et Orgeval, qui se fera selon le tracé « vert ».

Dans le Val d'Oise, ce tracé recouvre le tracé initial, dit tracé « rouge ». Cette décision intervient après quatre mois de débat public et deux réunions de proximité à Eragny, au cours desquelles les Eragniens et les élus du conseil municipal, au-delà des divergences, ont pris la parole pour dénoncer la situation particulière d'Eragny, seule commune du Val d'Oise et des Yvelines, traversée en plein cœur de ville par la RN 184, dont la dangerosité des carrefours, la saturation et l'embolie progressive depuis plusieurs années, paralysent les déplacements locaux (piétons, vélos, voitures), et menacent les échanges de proximité.

Il était inconcevable d'ignorer, ou de présupposer, l'avis des Eragniens sur un sujet qui les concerne tous dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi, après avoir complété l'information de

tous, une consultation de tous les habitants, inscrits ou non sur les listes électorales, a été organisée par la municipalité le 25 juin dernier.

Les Eragniens se sont exprimés massivement et clairement dans cette démarche démocratique, transparente et participative.

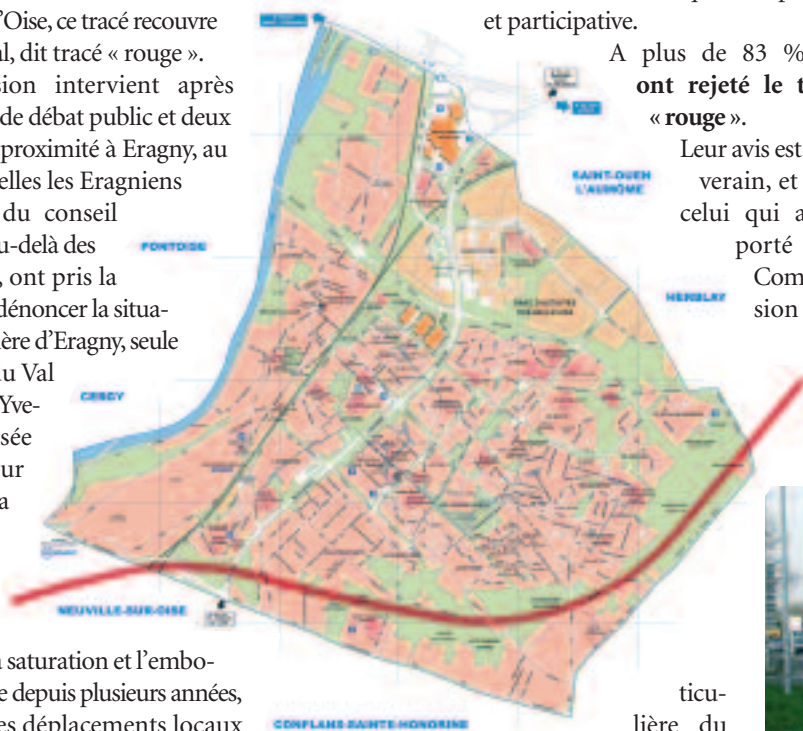
A plus de 83 %, ils ont rejeté le tracé « rouge ».

Leur avis est souverain, et c'est celui qui a été porté à la Commission par-



tracé « noir », il en est autrement pour le rejet du tracé « rouge ». Le ministre a choisi le tracé qui concerne les zones les plus urbanisées du périmètre d'étude, qui sacrifie Eragny, porte atteinte à l'environnement, ne fait aucun cas de la qualité de vie des populations concernées. Et c'est la déception et la colère qui dominent, personne ici ne saurait accepter ce choix.

Les propos du ministre concernant « les améliorations raisonnablement envisageables qui seront recherchées afin



ticulière du Débat public.

Les autorités nationales, au premier rang desquelles le gouvernement, doivent en tenir compte. Aujourd'hui, les Eragniens ont été entendus sur la requalification de la RN 184, le refus du péage et le rejet du



de mieux intégrer ce projet urbain dans les secteurs traversés (...). A cet égard, le projet comporte bien, comme cela figurait dans le dossier soumis au débat, une tranchée couverte sur votre

ifiée



de la réalisation de cette nouvelle infrastructure :

- Rappelle qu'une majorité d'Eragniens se sont prononcés contre l'aménagement d'une infrastructure autoroutière,
- Se félicite du rejet du tracé « noir » et de l'abandon de toute idée de péage,
- **Dénonce l'absence de considération du refus du tracé « rouge »**, exprimé à 83 % par les Eragniens, démocratiquement consultés,
- N'accepte pas que la décision du ministre reprenne comme référence le projet tel qu'il figurait dans le dossier soumis au débat public, sans que soient incluses les avancées techniques énoncées au cours des différentes réunions,
- Réclame les clarifications indispensables sur le caractère « raisonnable » des « améliorations » qui pourraient être « envisageables », sans se laisser abuser,
- **Exigera la prise en compte, dès les premières études, de la couverture totale de la traversée d'Eragny**, du traitement des émanations, sans perturbation pour l'environnement, **de la reconstruction qualitative des espaces en surface**, et du respect des droits de jouissance des propriétaires concernés par **un tracé que nous continuons de combattre**,
- Rappelle l'impérieuse nécessité de requalifier d'urgence la RN 184 en boulevard urbain dans la traversée d'Eragny, et réclame auprès du ministre les précisions sur les aménagements prévus, leurs conditions de mise en œuvre, les délais de réalisation et les modalités de financement,
- Demande à être reçu dans les meilleurs délais afin de **faire valoir les aspirations légitimes des habitants d'Eragny quant à la protection et la défense de leur environnement et leur qualité de vie.** ■

commune... », ne sont pas acceptables. Les affirmations « d'une requalification de la RN 184, tout particulièrement sur la commune, pour améliorer le cadre et les conditions de vie des riverains et la sécurité des usagers... », permettra l'accueil dans de meilleures conditions des transports en commun et des modes doux » ne sont assorties d'aucun engagement.

Le conseil municipal d'Eragny ne sera pas complice du sacrifice imposé en toute conscience aux Eragniens.

En conséquence, l'ensemble des élus, déterminés à faire respecter le droit légitime des Eragniens à un cadre de vie dont la qualité ne peut être entamée par les conséquences

Cette motion présentée par Dominique Gillot a été votée à l'unanimité par l'ensemble des élus présents ou ayant donné un pouvoir : Dominique Gillot, maire, Roland Gros, Francette Gaudin, Gérard Burn, Pierrette Borgne, Yannick Maurice, Patrice Borcier, Estelle Carron, Jean Didelot, Dominique Ramsi, adjoints au maire, Jean Bottcher, Hélène Chatillon, Jean-Pierre Dacheux, Giovanni Del Franco, Nadia El Bataoui, Danièle Lancelle, Régis Mahoudeaux, Sandrine Paisnel, Jean-Pierre Paray, Guy Prudon, Claudine Roche, Bernard Roussel, Elina Tilloy, Fabienne Viciot, Jimmy Zé, Jean Althapé, André Aubert, Chantal Baggio, Nathalie Brahami, Myriam Letellier, Armand Michaelli, conseillers municipaux.

DES DEMANDES APPUYÉES

Dès l'annonce de la décision du ministre de l'Équipement, Dominique Perben, de retenir le tracé qui sacrifie Eragny, Dominique Gillot a fait porter une lettre à ce dernier pour lui rappeler la position largement exprimée par les Eragniens et manifester son indignation de ne retrouver dans sa décision aucune des réponses faites par les services de l'État pendant le débat public aux questions sur la couverture intégrale de l'infrastructure dans la traversée d'Eragny et sur la nature des protections indispensables. De même, elle réclamait des précisions sur la requalification de la RN 184 pour laquelle aucun financement n'est annoncé. La lettre se terminant par une demande d'audience au ministre.

Sur ces revendications précises, Dominique Gillot a présenté une motion à la dernière réunion du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Cette motion a été adoptée à l'unanimité des votants par les délégués des douze communes de l'agglomération.

Toujours dans le souci d'obtenir le soutien des collectivités locales partenaires, Dominique Gillot défendra une motion sur les mêmes thèmes à la séance publique du conseil général du Val d'Oise le 21 décembre.

A ce jour aucune réponse n'a été apportée par le ministre aux justes demandes des Eragniens. Il faut donc engager de nouvelles actions pour montrer notre détermination à M. Perben. Dans un premier temps en apportant votre soutien à la motion de vos élus et en appuyant la demande d'audience qu'ils ont formulée.

**SOUTENEZ L'ACTION
DE VOS ELUS SUR LE
PROLONGEMENT DE L'A104
EN SIGNANT LA PETITION
EN LIGNE SUR WW.ERAGNY.FR**



Un nouveau carrefour à la Danne

Parfois même embouteillée, la zone commerciale de la Danne (Halle aux vêtements, Bison fruité, Nadia...) est très fréquentée, les pompiers peinent à rejoindre la RN 184. Afin d'améliorer la circulation dans ce secteur, des travaux, financés par la Communauté d'agglomération, vont démarrer début décembre. Un nouveau carrefour sera aménagé sur le boulevard Charles de Gaulle, un peu plus bas que le carrefour actuel qui sera supprimé. Il permettra à la fois de fluidifier le trafic vers la RN 184, de faciliter l'accès

à la zone commerciale et de créer une voie d'accès permettant de désenclaver les restaurants du Clos Santeuil (Casa Sud, Les 3 Brasseurs, la Criée, Léon de Bruxelles). La piste cyclable qui existe sur une partie de cette route sera prolongée.

Pendant les travaux, la circulation pourra être perturbée mais en principe jamais interrompue, les travaux les plus lourds auront lieu la nuit pour déranger le moins possible les automobilistes. Ce nouvel aménagement devrait être terminé fin mars 2007. ■

Jeunes volontaires et solidaires

« Ça a changé ma façon de voir la vie », c'était très fort et ça m'a transformé », c'est ce que l'on peut entendre de la part des jeunes participants d'une belle aventure solidaire l'été dernier. A l'origine, un programme de coopération décentralisé entre la ville d'Eragny et Nongr'-Maassom, un arrondissement de Ouagadougou au Burkina Faso, dont une partie est consacrée à un chantier de reboisement. En collaboration avec l'Ajen, les jeunes des deux pays se retrouvent chaque été pour trois semaines de travail et d'échanges, une expérience inoubliable.

Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous voulez à votre tour vivre cette aventure, faites-vous connaître auprès du service jeunesse de la Ville. Les quelques mois de préparation serviront à récolter des fonds pour financer le chantier, organiser des animations... Alors n'hésitez pas à demander des informations complémentaires, le groupe sera constitué au cours du premier trimestre 2007. ■



Eragny distinguée pour son attention à tous

Fondée il y a dix ans, l'Agence pour l'Education par le Sport repère et valorise les bonnes pratiques d'éducation par le sport. C'est dans cet esprit qu'elle a lancé l'appel à projet « Fais-nous rêver » récompensant les collectivités les plus performantes et innovantes en terme de cohésion sociale par le sport. Sur plus de cent candidates la ville d'Eragny a été retenue, dans la catégorie des villes de moins de 20 000 habitants, pour le projet « l'équilibre des seniors ».

Une action destinée aux personnes



âgées de plus de 60 ans que les habitants de la journée bien-être connaissent bien. C'est parce que l'on constate une augmentation du nombre de chutes à partir d'un certain âge que Laurence Berthe-Pouillot, directrice du département Lien social à la mairie et Bruno Depelchin, directeur des Sports ont créé un cycle de séances d'une heure au cours duquel les participants apprennent à se redécouvrir, à améliorer leur condition physique, à dédramatiser le fait de chuter et à transmettre une méthode du relevé. Cela permet également aux aînés de se rencontrer et de recréer des liens entre eux. Un suivi régulier permet de faire le point avec les participants pour qu'ils ne perdent pas les habiletés acquises pendant la période d'apprentissage.

Le trophée a été remis à Laurence Berthe-Pouillot et Bruno Depelchin au cours du congrès de l'Association des Maires de France réunie le mois dernier à la Défense. ■

Pour en savoir plus: 01 34 40 65 42

Contacts : 01 34 48 35 76
ou 01 34 48 35 55

Du nouveau à la gare

Nouvelle étape de l'aménagement du quartier de la gare : la construction de petits logements pour les jeunes, de commerces de proximité, d'un établissement pour personnes âgées dépendantes et la rénovation du Théâtre de l'Usine

Logements, commerces, mail piéton, square et circulation facilitée... l'espace urbain situé entre la gare, le boulevard des Aviateurs alliés et la RN184 se métamorphose en un véritable quartier à vivre. Engagée par l'Établissement public d'aménagement, cette ZAC dite « de la gare » entame sa dernière phase autour de plusieurs projets portés par la Ville et la Communauté d'agglomération. « *L'impératif était de remédier à ce pointillisme urbain sans vision d'en-*

vation de la place Alexandre Prachay. A la demande insistante du maire, Dominique Gillot, la place, élément historique du paysage et de la vie quotidienne, sera conservée et un square sera implanté à proximité des immeubles. Pour améliorer la circulation des bus dans ce quartier la rue de la Papeterie et la RN184 seront reliées par une voie réservée uniquement à la circulation des bus. Dans le même temps la Semavo vient d'entreprendre la réalisation de deux immeubles qui viendront en lieu et place de la friche actuelle. Le premier abritera sur deux étages une vingtaine de logements, T2 et T3, destinés à des jeunes Eragniens. 300 m² de commerces de proximité vont s'installer en rez-de-chaussée. Le deuxième immeuble, également en cours de construction rue de la Papeterie répondra à une demande



semble hérité des années 1990 et d'achever l'aménagement de cette zone et de la transformer en véritable quartier avec des commerces de proximité » témoigne Roland Gros, premier adjoint au maire chargé de la Vie urbaine et du développement économique. Etape indispensable, la reprise des espaces publics et de la voirie, notamment rue Lebovici et rue de la Papeterie. Après le mail piéton réalisé en avril 2006 la Semavo, maître d'œuvre de l'opération va entreprendre la réfection de la chaussée et des trottoirs devant les îlots d'habitation puis la réno-

de plus en plus importante dans notre société. Il a pour vocation d'accueillir une centaine de personnes âgées dépendantes (maladie d'Alzheimer ou apparentée). Innovation encore peu fréquente, il comprendra aussi des places d'accueil temporaire et d'accueil de jour. Cet établissement ouvrira en 2008. Enfin la vocation culturelle de ce quartier va être confirmée avec la rénovation, par la Communauté d'Agglomération du théâtre de l'Usine. L'occasion pour aménager les parkings avoisinants et les espaces verts. ■

FLASHES

Inscription sur les listes électorales

Après le 30 décembre il sera trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales. Après les



élections municipales partielles de 2002, remportées par la liste Un Cœur pour Eragny avec 53,4 % des voix, les élections régionales et européennes de 2004, le réfé-

rendum de 2005, l'année 2007 sera

importante puisque les citoyens auront à élire leur président de la République en mai et leurs députés en juin. Si vous n'êtes pas inscrit, il vous reste quelques jours pour vous présenter à l'Hôtel de Ville (place Louis Don Marino) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Solidarité

Le 25 novembre, dans toute la France avait lieu la collecte annuelle de denrées organisée par la Banque alimentaire. Les membres de l'épicerie sociale d'Eragny en ont profité pour organiser des collectes dans plusieurs grandes surfaces. D'autre part, le Lion's Club de la Ville nouvelle, très impliqué dans cette démarche solidaire, a fait livrer près de 4 tonnes de denrées, une partie produit de leurs collectes, à l'épicerie sociale. Un geste qui mérite d'être salué et qui permettra à cette nouvelle structure éragnienne de bien démarrer son activité.

Environnement



Elles viennent d'arriver au Centre technique municipal. Deux cuves d'une capacité de 8000 litres chacune vont être installées pour la collecte des eaux pluviales destinées à l'arrosage des espaces verts. Un effort environnemental qui se poursuivra les prochaines années et qui permettra de réaliser une économie substantielle du précieux liquide.

A L'AFFICHE

Du 19 au 22 décembre

Cirque-spectacle : « Après la pluie ».

Sous le chapiteau à la Caserne Bossut, rue du 1^{er} Dragon, Pontoise.

Réservations à l'Apostrophe : 01 34 20 14 14

Vendredi 22 décembre

Vendredi à la Maison : fin d'année.

A la Maison de la Challe à partir de 19 heures.

Samedi 6 janvier

Vin chaud des Amis du Village.

Voir page 14.

Place de la République.

Du 10 janvier au 15 février



Exposition « les odyssees d'Eragny »

Photographies de Paul-Antoine Pichard.

Voir page 12 - Salle des Calandres

Vendredi 19 janvier

Galette Maison de la Challe

De 18 heures à 20 heures,

réservations au 01 34 48 35 70



Samedi 16, dimanche 17 et mercredi 20 décembre

«Le carnaval des animaux»

Une célèbre fresque animalière qui nous entraîne dans un monde imagé, souligné par une musique acerbe, vive et poétique. En première partie, lecture de contes de Grimm par Hubert Jappelle.

A partir de 8 ans à l'auditorium du CNR, same-

Du 19 au 21 janvier

Lecture spectacle « Les Ménines »

D'après « Les mots et les choses » de Michel Foucault, lecture par Olivier Hueber.

Au Théâtre de l'Usine,

réservations : 01 30 37 01 11.

Vendredi 26 janvier

Concert : Double Nelson

1^{re} partie: Pneumatic Head Compressor

A 21 heures, studios de l'Usine,

réservations : 01 30 37 35 03

Galette Maison des Dix Arpents

De 18 heures à 20 heures,

réservations au 01 34 48 35 70

Samedi 3 et dimanche 4 février

« Complément d'objets »

Jeu théâtral où le public est membre de l'association française de défense et de promotion du patrimoine objectal (AFDPPPO) qui tiens son congrès annuel fantaisiste et chaotique.

Au Théâtre de l'Usine,

réservations : 01 30 37 01 11, tarifs réduit pour les habitants d'Eragny.

Dimanche 4 février

Coupe technique départementale d'arts martiaux vietnamiens

Organisée par l'Ecole du Dragon.

Au gymnase la Cavée.

Vendredi 9 février

Galette des Anciens.

14 heures salle des Calandres sur inscription au 01 34 40 65 42



Le 17 et 18 février

« Œdipe Roi »

Pièce de Sophocle mise en scène par Didier Delcroix avec le Théâtre Uvol pour les 20 ans de la compagnie.

Au Théâtre de l'Usine,

réservations : 01 30 37 01 11, tarifs réduit pour les habitants d'Eragny.

Vendredi 23 février

Concert Grind Core

Rompeprop (NL) – Fubar (NL)

A 21 heures, studios de l'Usine, réservations : 01 30 37 35 03

Jeune public

di 17h, dimanche 16h, mercredi 14h et 15h.

Tarif plein : 11 euros tarif réduit : 8€ uros, tarif réduit pour les habitants d'Eragny. Théâtre de l'Usine : 01 30 37 01 11

Mardi 30 janvier

«Les percussions de Strasbourg»

Concert pour enfant à partir de 7/8 ans, à l'Institut polytechnique Saint-Louis

Réservations à l'Apostrophe : 01 34 20 14 14

Eragny
magazine

n°140 - Novembre - Décembre 2006

Fax : 01 34 48 35 31

com@eragny.fr

Impression :

Imprimerie Nouvelle de Viarmes

Publicité : SAB Communication

Credits photos : M Penpeny, Eco-Emballages, photothèque municipale, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, L Pagès.

Rédaction : C. Rigollet, S. Belleinguer-Thille, A-M Hippolyte, G. Bourdin.

Mise en page : C. Sirot
Département Communication de la Ville d'Eragny



artdevivre95.com
01 34 21 83 00

CENTRE COMMERCIAL
Art de Vivre
ÉRAGNY

TONIFIEZ NOËL

- 1 seul Centre spécialiste de l'équipement de la maison :
- 7 jours sur 7
- 50 magasins pour vos cadeaux, loisirs, culture et bien-être
- 100% de chance d'y retrouver vos enseignes préférées :
Castorama, Toys"R"Us, Nature & Découvertes, Le Grand Cercle,
Sport 2000, Marionnaud...
- 1000 et une raisons pour tonifier Noël avec Art de Vivre !

Sortez de l'ordinaire!

Maison • Cadeaux • Loisirs • Culture

Nouveau sur
ÉRAGNY

immo
Li @ ison

ACHAT - VENTE - LOCATION
GESTION LOCATIVE - ESTIMATION GRATUITE
Une équipe de spécialiste de votre commune à votre écoute

Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h
218, rue de l'Ambassadeur - 95160 Eragny-sur-Oise
Tél. 01 30 37 49 41 - Fax 01 30 37 74 08

Mail : ianne-immobilier@orange.fr - Site : www.immollaison.fr



L'entreprise Rationnelle d'Installations Electriques

ENTRA

Agence Vald'Oise : 36-38, rue Francis Combe - 95000 Cergy-Pontoise

Tél. 01 30 30 21 30

Siège : 102 bis, rue Danielle Casanova - 93300 Aubervilliers

Tél. 01 48 11 37 50

MICHEL'S
COIFFURE

Féminin - Masculin

*Ouvert exceptionnellement pour les fêtes
les dimanche 24 et 31 Décembre 2006*

**Toute l'équipe vous souhaite
une bonne année 2007**

Centre Commercial "La Challe"
95610 ERAGNY-SUR-OISE

Tél. : 01 34 64 24 64

La suite des aventures des Odyssées

Après les planches, les cimaises. L'aventure des Odyssées d'Eragny se prolonge, dix mois après la présentation du spectacle, avec une exposition à la salle des Calandres.

L'aventure des Odyssées est encore dans toutes les têtes. Ce spectacle a impliqué 250 Eragniens de septembre 2005 à mars 2006. Des habitants ont foulé les planches sur les traces d'Ulysse pour raconter leurs histoires, leurs blessures, leurs joies, leur déracinement et leurs rencontres. Les 1 000 spectateurs qui ont vu ce spectacle à la maison de la Challe ou à l'abbaye de Royaumont ont ri, pleuré en découvrant cette rencontre merveilleuse entre le théâtre et la vie ordinaire. L'exposition qui s'ouvre le 10 janvier à la salle des Calandres retrace l'histoire hors norme de cette expérience humaine. On y redécouvre les textes, les costumes conçus par Nadia Léon et l'on voit pour la première fois les dessins de Cécile Léna et les photos de Paul-Antoine Pichard.

Plus que des photos souvenirs

Le photographe cergypontrain a suivi la compagnie du Grabuge dès les premières petites odyssées qu'elle organisait dans les cafés, à la sortie d'Atac, dans les bibliothèques ou les Maisons de Quartier... « J'ai réalisé un reportage journalistique, nous dit Paul-Antoine Pichard. Au jour le jour, je photographiais Géraldine Bénichou, la metteuse

en scène, qui allait à la rencontre des habitants pour leur présenter le projet ». À cette époque, Paul-Antoine Pichard ne pensait pas que ses photos seraient un jour exposées. Et pourtant, bientôt, elles le seront. Accrochées en respectant l'ordre chronologique « pour montrer comment s'est construit ce spectacle ». Cette installation pédagogique permettra de suivre pas à pas l'aventure: les lectures publiques, les ateliers d'écriture, les séances

mais j'ai essayé de capter des moments de vie ». Les personnes ne posent jamais, Paul-Antoine Pichard les prend sur le vif et son œil de plasticien esthétique le moment. « J'étais tellement présent, à l'affût de la bonne photo, que les participants au projet finissaient par m'oublier ». La cinquantaine de photos exposées est un formidable souvenir pour eux. Pour les autres, les photos vont sans doute leur donner envie de participer à l'a-



engagé, militant en donnant la parole à ceux qui ne l'ont jamais. Tout le monde a été touché par la puissance des textes. Nos voisins trimbalent des histoires de vie



couture, les répétitions de la chorale... « Ces photos ont été prises dans des lieux anti-photogéniques, la lumière au néon de la Maison de Quartier est criarde,

venir à ce type d'expérience. Mais surtout, ils comprendront que quelque chose de fort s'est passé à Eragny. « La compagnie du Grabuge fait un théâtre

insoupçonnables. Quand j'ai commencé le projet, je revenais d'un tour du monde de trois ans qui m'avait conduit dans 15 pays. En revenant à Eragny, j'ai refait

Maison russe : vocation formation



ce tour du monde en écoutant les destins des habitants ». Paul-Antoine Pichard estime que ses photos n'atteignent pas la charge émotionnelle des textes. « *Disons qu'elles font écho aux histoires de vie et en ce sens, les photos les font revivre* ».

Et maintenant, une association

Cette exposition rappelle par exemple qu'un ancien soldat français racontant la guerre d'Algérie a lu son texte à côté d'une Algérienne qui raconte pourquoi elle a souhaité devenir française. En déambulant dans la salle des Calandres, on se souvient que ce spectacle a permis de rassembler Sœur Brigitte, 85 ans, et deux rappeurs du groupe La Poudrière. Tous ceux qui sont montés sur scène ont lié des amitiés, beaucoup ne voulaient plus se quitter. Certains se sont inscrits aux cours du Théâtre de l'Usine.

Le 7 octobre dernier, une quinzaine d'entre eux a constitué une association qu'ils ont appelée... Odyssées. Ferroudja Sitahar, la

présidente, souhaite réunir à travers cette association des gens de différentes cultures, différents âges et de leur proposer des sorties culturelles. Paul-Antoine Pichard considère lui aussi que cette aventure humaine apporte de l'espoir. « *Ce spectacle a prouvé que le dialogue était une solution. Que des gens différents peuvent s'écouter et se trouver un destin commun.* » Ferroudja prévoit d'ailleurs d'intervenir dans les collèges pour porter ce message d'espoir. « *Nous ne créons pas cette association pour cultiver la nostalgie, au contraire, nous nous servons de cette aventure pour aller de l'avant* ». L'exposition devrait permettre à l'association de renforcer ses rangs et de développer de nombreux projets. Ils ont déjà prévu d'aller à Bourg-en-Bresse pour assister au spectacle de l'Odyssée en mars que la compagnie du Grabuge monte avec les habitants de cette ville de province. ■

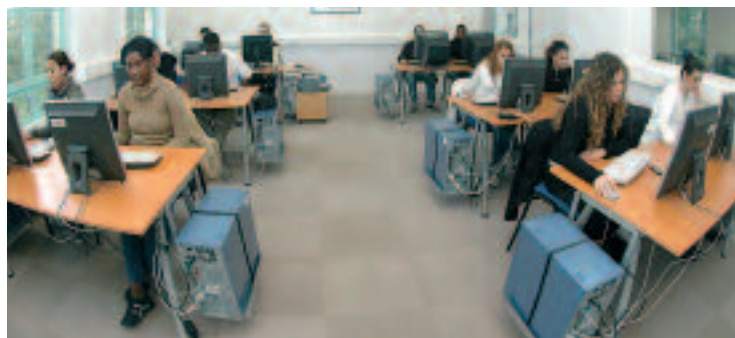
Exposition du 10 janvier au 14 février. Entrée libre à la salle des Calandres

Ouverte depuis un an, la « Maison Russe » accueille des jeunes qui se réconcilient avec la formation.

Il y a un an, l'ADSEA (Association départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), après avoir entièrement rénovée la grande maison des bords de l'Oise, plus connue sous le nom de Maison russe, installait l'espace Césame dans des locaux flambant neufs. Celui-ci accueille des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés et sans travail. Olivier Brugial, le responsable de Césame, envisage cet espace comme un lieu d'expérience et d'ouverture. « *On propose aux stagiaires de participer à des activités pour lesquelles on fait appel à des intervenants professionnels afin que les jeunes découvrent des métiers qu'ils ne connaissent pas forcément* ». Ainsi Steven, que l'on retrouve dans l'atelier théâtre qui a lieu au théâtre 95, nous dit qu'il n'aurait jamais imaginé monter un jour sur les planches. « *Comme j'ai arrêté l'école à 16 ans, je pensais que mon avenir professionnel se limitait à la cuisine*

C'est familial, l'ambiance n'a rien à voir avec celle de l'école », nous dit Steven.

En moyenne, les jeunes restent quatre mois à l'espace Césame et sont indemnisés comme dans n'importe quelle formation. « *Au fil des semaines, on repère les qualités des jeunes*, dit Amalia, éducatrice. *Progressivement, ils montrent leur vrai visage et reprennent goût à l'apprentissage* ». Ce dont profitent les éducateurs pour les orienter vers une formation qualifiante. Certains s'inscrivent à l'espace Incite, également abrité à la Maison russe. Cette association, indépendante de la Sauvegarde, apprend à ces jeunes à servir d'un ordinateur et de ses logiciels. 350 jeunes sont ainsi accueillis chaque année. Des adultes peuvent aussi suivre ces cours dans le cadre d'un plan de formation financé par leur entreprise ou par le PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi).



et aux chantiers. Finalement, je réalise que d'autres portes s'ouvrent ». La centaine de jeunes déjà passés à la Maison russe depuis un an apprécie l'endroit. Certains participent aux travaux d'embellissement de la maison : construction d'une terrasse, aménagement des espaces verts du parc, réhabilitation des caves voûtées, construction d'une forge... « *Comme on aide à la rénovation de ce lieu, j'ai l'impression que la Maison russe est un peu à nous.*

L'espace Incite accueille également, sur des durées plus longues, des stagiaires qui se forment aux techniques de l'infographie et du multimédia. Le service de communication de la Ville d'Eragny fait appel à ces stagiaires pour réaliser certaines affiches. « *Ce type de commande est très valorisant parce que les jeunes voient leur travail placardé dans toute la ville* », remarque Fred Dubois, le responsable d'Incite. ■

LES ACTEURS DE LA VILLE

GENS D'ERAGNY



Sylvie Potelle *Salon à domicile*

Voilà bientôt un an que Sylvie Potelle s'est mise à son compte. A 25 ans, cette jeune Eragnienne a décidé de voler de ses propres ailes et de créer son activité d'esthéticienne à domicile. « *Ca s'est fait naturellement : après mon licenciement, mes clientes ont voulu me suivre, et l'évidence s'est rapidement imposée* » commente-t-elle. « *L'expérience m'a plu rapidement, le contact est différent, plus proche quand on est chez les gens* », poursuit-elle en souriant. Sylvie s'est spécialisée dans le maquillage

permanent (dermopigmentation), la pose de faux ongles, des activités encore peu développées à domicile. Malgré le temps qu'elle consacre à sa nouvelle activité, elle tient à se préserver des espaces de vie pour sa passion : le cheval qu'elle pratique deux fois par semaine à Eragny. ■

Contact : www.spethystique.com ou 06 70 22 42 63

Cédric Pellipero *De toutes les couleurs*

A 24 ans, Cédric Pellipero est un jeune entrepreneur qui vient de créer sa société de peinture et plomberie : CPJ Peinture. Une bonne initiative quand on connaît la carence de professionnels dans ce secteur. Pur produit de l'apprentissage, Cédric a commencé par la plomberie avant d'opter pour un CAP



de peinture. Quatre ans d'apprentissage et deux diplômes en poche plus tard, Cédric travaille puis décide de monter son entreprise avec son frère. « *J'avais envie de travailler pour moi* » dit-il. Pour l'instant ils ne sont que deux mais il compte bien développer son activité et très vite, il l'espère, « *recruter un apprenti pour lui donner sa chance* », comme celle dont il a bénéficié. Et se libérer un peu de temps pour s'adonner au karting, son loisir préféré. ■

CPJ peinture : 01 30 37 15 35

La nouvelle année au Village

Retour du vin chaud de début d'année des Amis du Village

Décorations, guirlandes, illuminations, on est samedi 6 janvier sur la place de la République, au cœur du village, et une bonne odeur de galette et de vin chaud plane dans l'air. Cette année encore, les Amis du Village nous régalent de leur délicieux et traditionnel vin chaud épicé qui réchauffe les mains et les cœurs, tout en régaland nos papilles.

Petits et grands pourront apprécier le répertoire de la fanfare des musiciens du Réveil d'Eragny, tout en profitant du plaisir d'être ensemble et accueillir les nouveaux habitants. Confitures et jus de fruit accompagneront



le vin chaud et la galette de cette agréable matinée où chacun se retrouvera pour fêter l'année 2007 dans la convivialité et la bonne humeur. ■

Samedi 6 janvier, à 11 heures, place de la République.

Les vingt ans d'Uvol

C'est parce qu'il avait la passion du théâtre que Didier Delcroix, un élève d'Hubert Jappelle a créé, en 1986, sa propre compagnie

De la petite troupe amateur du théâtre de l'Usine à la Maison de Quartier de Chennevières de Saint-Ouen-l'Aumône, le Théâtre Uvol a parcouru vingt années d'aventures artistiques

et humaines en grandissant avec la Ville nouvelle. Mêlant des techniques scénographiques diverses comme la marionnette, le théâtre d'ombres et la musique; le Théâtre Uvol est resté proche du public.

Pour fêter cet événement: un programme riche en surprises et en création est proposé. On pourra notamment voir ou revoir « *Œdipe roi* » en février au théâtre de l'Usine. Un clin d'œil à l'histoire puisque cette pièce fut mise en scène par

Hubert Jappelle en 1985, Didier Delcroix était alors un de ses élèves. Aujourd'hui directeur de la compagnie Uvol c'est lui qui la met en scène dans le théâtre d'Hubert.



A Eragny, les ateliers animés par Uvol pour les 11-14 ans à la Maison des Associations connaissent un grand succès. Evolution sur l'espace scénique, travail du corps et de la voix, improvisation, travail sur le

texte et élaboration d'un spectacle sont au programme. Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à vous inscrire. ■

Théâtre Uvol : 01 34 21 85 79 ou www.theatre-uvol.com

Seniors en forme

A l'association Dynamique gym, le succès de l'activité pour les aînés ne se dément pas

Depuis bientôt six ans, Dynamique gym, anime tous les lundis et les vendredis des cours de gymnastique seniors avec Hélène. Au-delà du maintien en forme, ces cours visent aussi à faire travailler l'équilibre, la mémoire, le renforcement musculaire, la souplesse, le maintien du champ visuel, l'appréhension du passage au sol et la prise de conscience de ses propres limites. Il s'agit d'entretenir et de conserver des acquis tout en n'oubliant pas « la convivialité et la chaleur humaine » précise Hélène, « c'est dans cet esprit que j'anime ce cours » insiste-t-elle. Elle se sert de ses expériences

d'éducatrice sportive pour créer des exercices variés en utilisant aussi bien des techniques de tai chi, que de self-défense ou de stretching. Ballons, cordes, bâtons, balles de tennis, bouteilles remplies de sable servent d'accessoires pour solliciter tous les muscles. Hélène s'adapte aux envies des participants et il n'est pas rare que l'échauffement se fasse en musique sur des pas de danse. Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à vous renseigner. ■

Maison des Associations:
01 39 97 31 71



Des parents qui s'engagent

Les nouveaux délégués de parents d'élèves dans les conseils d'école ont pris leurs fonctions

Les élections des délégués de parents d'élèves dans les conseils d'école ont eu lieu au mois d'octobre. A Eragny la participation des parents à ce scrutin a été de 45 à 50 % selon les écoles. Un résultat qui pourrait être plus fort, mais est semblable à celui enregistré au niveau national.

Le rôle du parent d'élève délégué est essentiel puisque c'est lui qui porte la voix des parents aux côtés des enseignants et de la municipalité sur le fonctionnement de l'école, les projets éducatifs, qui apporte des idées, fait des remarques, demande des explications.

A Eragny, la FCPE, organisation qui agit aussi au niveau national sur les problèmes de l'éducation, a remporté 38 % des sièges, le GLPE, organisé au niveau de la commune 15 % et des associations autonomes organisées au niveau de l'école ont recueilli au total 47 %.

Consciente de l'importance de la mission de ces délégués, la municipalité a organisé, comme chaque année, une réunion d'information autour de Dominique Gillot, la maire, de Francette Gaudin, adjointe à la Préparation de l'avenir et de l'inspectrice de l'Education nationale. ■

Prisme 95

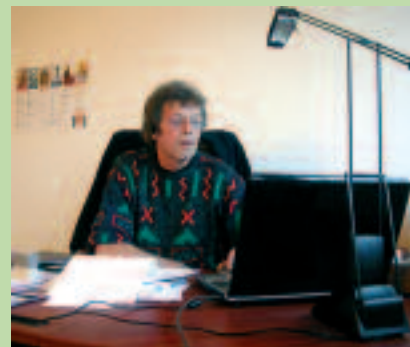
Une aide au financement pour les demandeurs d'emploi créateurs d'entreprises

Créé en 1994 avec la participation du Conseil général, Prisme 95 favorise et développe l'entrepreneuriat dans le Val-d'Oise pour permettre un retour à l'emploi aux personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle. Jeune de moins de 26 ans, victime d'un accident empêchant de reprendre son ancienne activité, « trop âgé » pour retrouver du travail, la solution c'est parfois de créer son propre emploi. Prisme 95 a pour objectif d'accompagner les porteurs de projets notamment dans le domaine financier en facilitant l'accès aux prêts bancaires. Grâce à ce dispositif, 104 demandeurs d'emploi ont fondé ou repris une entreprise en 2005. Au-delà du financement, Prisme 95 accompagne les créateurs d'entreprises dans leur parcours en apportant un regard extérieur ou en leur proposant d'effectuer des stages de professionnalisation. Des demies journées d'information sont organisées dans les locaux de Prisme 95 à Cergy, les prochaines auront lieu les 26 décembre, 2 et 9 janvier 2007 à 14 heures Vous pouvez vous y inscrire sur le site internet ou par téléphone. ■

Prisme 95: 01 30 31 96 66 ou www.prisme95.fr

Rebondir et créer

Nouvelle à Eragny, une société spécialiste du diagnostic immobilier.



Difficile parfois de retrouver une activité professionnelle et suivant l'adage: on est jamais mieux servi que par soi-même, Eric Boudard, habitant d'Eragny depuis trente ans, a monté sa société il y a un peu plus d'un an. Suite à un accident Eric Boudard n'a pas pu reprendre son métier dans le bâtiment et, à 50 ans se réorienter professionnellement n'est pas chose facile. Alors après une période de 18 mois de chômage, il a pris les choses en main et décidé d'utiliser son expérience professionnelle dans l'univers du bâtiment pour ouvrir une société spécialisée dans le diagnostic immobilier. Accompagné par l'organisme Prisme 95, Eric Boudard s'est formé, a obtenu son agrément de l'Etat et réalise des diagnostics amiante, plomb, termites, calculs de métrage loi Carrez... dans sa société au nom évocateur PMBE pour « Protection des Maisons et des Bâtiments pour un Environnement sain ». Installé avenue Roger Guichard, face à l'Hôtel de Ville, Eric vole désormais de ses propres ailes et vient même de recruter son premier salarié. ■

PMBE: 06 78 48 32 37



E. LECLERC



LIVRES • CD • DVD
LOISIRS CRÉATIFS • BILLETÉRIE
AUDIO-VIDEO

E. LECLERC Z.I. des Boutries - RN 184

01 39 72 12 00

CONFLANS-STE-HONORINE

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h, le samedi de 9 h à 20 h

RENFORCEMENT DU BUS CERGY/ROISSY

Le Conseil général renforce le nombre de bus 95-18 Cergy/Roissy via Frépillon, Mériel, Villiers-Adam, Montsoult, Attainville et Goussainville. Désormais les arrêts seront desservis toutes les demi-heures du lundi au vendredi entre 5 h 20 et 9 heures et entre 17 heures et 21 h 10.

Renseignements : 01 34 25 30 31 (Conseil général) ou www.valdoise.fr, rubrique «Se déplacer».

SIXIÈME ÉDITION DU CONCOURS « IMAGINE TON ENTREPRISE »

Organisé par le Conseil général, des classes et des groupes d'élèves de CAP, BEP, bac pro et BTS vont créer et faire fonctionner, avec l'aide d'intervenants, une entreprise virtuelle pendant 16 semaines.

Pour en savoir plus : 01 39 96 54 12 ou www.valdoise.fr, rubrique «Se former».

SERVICE CIVILE VOLONTAIRE

Entre 16 et 25 ans il est possible d'effectuer un service civil volontaire. Il s'agit d'accomplir une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger. La durée du service sera de 6, 9 ou

12 mois et peut donner lieu à une indemnité mensuelle de 600 euros (ce montant mentionné à titre indicatif peut varier selon la nature du contrat avec la structure d'accueil). Une première expérience valorisante, formatrice et à l'issue de laquelle on peut bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi. Pour en savoir plus 01 40 02 73 00 ou www.servicecivilvolontaire.fr

LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

10 000 emplois à statut militaire sont ouverts aux hommes et aux femmes âgés de 18 à 36 ans. Ces postes offrent un large choix de métiers (moniteur de sport, police scientifique, maître-chien, mécanicien naval...) adaptés à toutes les compétences et à tous les niveaux.

Renseignements auprès du Centre d'information et de recrutement au 01 53 17 32 10

SANTÉ : BRONCHIOLE ATTENTION !

Pendant l'hiver, le réseau Bronchiolite Médico-Kinésithérapique Ile-de-France met à disposition un numéro, le 08 20 82 06 03. En cas de besoin on vous communiquera les coordonnées de plusieurs kinésithérapeutes. Ceux-ci seront disponibles dans leurs cabinets

les vendredis et veille de jours fériés de 9 heures à 18h et les week-ends et jours fériés de 9 heures à 18 heures. Des médecins pourront être contactés 7 jours sur 7 de 9 heures à 23 heures au 08 20 80 08 80.

AIDE AU MAINTIEN DE L'EMPLOI FACE AU CANCER

La Ligue contre le cancer et la CRAMIF ont mis en place un accompagnement des malades dans leurs démarches de maintien dans l'emploi, sous forme de séances d'information avec un médecin du travail, un médecin-conseil de la Sécurité sociale et d'autres personnes atteintes du cancer. Prochaines réunions en janvier à Argenteuil, Cergy, Eaubonne et Pontoise.

Renseignements : 01 30 73 65 75.



Vendredi 22 décembre

Chattez en famille - 10h30 à 12h

samedi 23 décembre

Messagerie électronique (2)

De 10h à 11h30

Tarif

Catégorie A

- 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants
1 € pour les habitants d'Eragny
2 € pour les non-habitants d'Eragny

Catégorie B

Autres, + 18 ans
3 € pour les habitants d'Eragny
5 € pour les non-habitants d'Eragny

Associations

2,05 € pour 1 personne/poste
1,05 € pour 2 personnes/poste

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont ramassés une fois par mois tôt le matin :

- Zone 1 : 25 décembre - 22 janvier
- Zone 2 : 26 décembre - 23 janvier
- Zone 3 : 27 décembre - 24 janvier

Ils doivent être sortis sur le trottoir au plus tôt la veille après 18 heures ou le matin avant 6 heures.

Libertiff Coiffeur

184, avenue Roger Guichard 95610 ERAGNY SUR OISE

Tél. 01.34.64.27.61 - 01 30 37 79 10

Au bonheur des bébés

Avec l'ouverture de la Maison de la Petite enfance les modes de garde des tout-petits sont renforcés dans une ville où le choix de l'avenir constitue une des priorités de la municipalité.

Il y a deux ans encore c'était une friche de béton battue par le vent, taguée, patinée par le temps et le manque d'entretien. Aujourd'hui la Maison de la Petite enfance déploie son architecture épurée, ses matériaux (bois et verre) chaleureux et son petit jardin pour le plus grand bonheur des bébés des parents et des assistantes maternelles qui la fréquentent. Situé à côté de la crèche de la Ronière, près de la gare SNCF et des bus, ce nouvel équipement communal est ouvert depuis le 6 novembre. Il regroupe la halte-garderie et la crèche familiale, qui se trouvaient auparavant à la Challe, le Relais Assistantes maternelles (RAM) et les bureaux du service municipal de la petite enfance, qui étaient eux installés au premier étage de la crèche collective. « *Le rapprochement de ces services donne un sens à l'action éducative*, nous dit Francette Gaudin, adjointe au maire chargée de l'Éducation et de la Préparation de l'avenir. *Les équipes travaillent plus facilement entre elles et cela donne plus de lisibilité aux parents* ».

Cette structure de 600 m² accueille au rez-de-chaussée les enfants de la halte-garderie. L'ouverture de la Maison de la Petite enfance permet de recevoir jusqu'à 25 enfants simultanément, au lieu de 20 précédemment. Les locaux, plus grands, ont également permis d'aménager des dortoirs séparés. « *J'ai remarqué que mon fils dormait mieux depuis* », témoigne une maman.



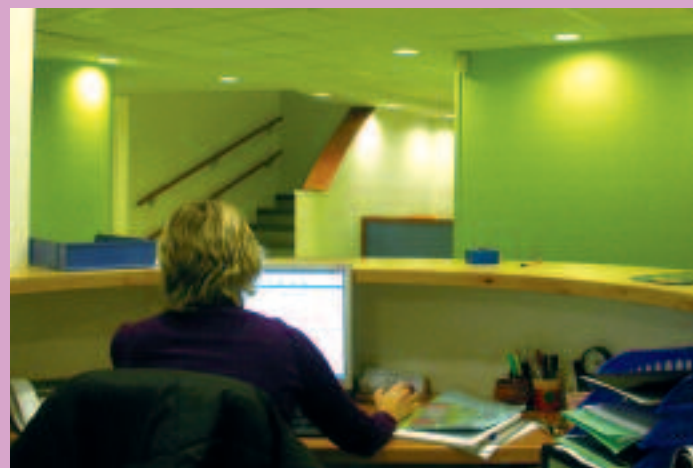
Autre bénéfice de la maison, une petite cuisine qui n'existait pas à la Challe permet de servir les repas à la halte-garderie. Les parents n'ont plus à préparer des plats, car ils sont désormais concoctés par le cuisinier de la crèche collective. « *Cela simplifie la vie des parents et la nôtre*, fait observer Marie-Thérèse Legrand, la responsable du service petite enfance. *Nous n'avons plus à négocier avec un enfant qui refuse de manger son assiette préférant le menu de son voisin* ». La grand-mère du petit Hedi, qui vient à la halte-garderie trois jours par semaine, trouve les lieux agréables et colorés. « *L'ancienne halte avait un côté familial, mais ici, on voit que c'est plus fonctionnel, le matériel est parfaitement adapté aux enfants.* » Les deux autres salles du rez-de-chaussée, à la dispo-

sition de tous les enfants qui fréquentent la maison le prouvent. La première accueille les ateliers-peinture puisqu'un chevalet et un lavabo y sont installés. La deuxième, avec une pataugeoire et des jeux de transvasement, est la salle des jeux d'eau.

Un lieu multi accueil

A l'étage, le sol est toujours vert anis, les murs blancs et les portes lilas. On y retrouve d'un côté les bureaux et les salles de réunion du service petite enfance et, de l'autre, l'espace de la crèche familiale. Au moins deux fois par semaine, les assistantes maternelles salariées par la Ville y accompagnent les enfants pour leur faire découvrir la vie en collectivité au contact de leurs petits copains.

Une éducatrice leur propose d'évoluer dans la salle de motricité où ils s'amuse à glisser sur le toboggan ou à sauter sur un trampoline. Ils peuvent aussi jouer dans le coin cuisine ou le coin poupée en imitant les gestes de leurs parents. Les enfants placés chez les assistantes maternelles libérales peuvent également profiter de cette belle salle de jeux puisque le RAM se trouve dans la Maison de la Petite enfance (voir encadré). A côté de cette salle, le matériel mis à disposition des assistantes maternelles de la crèche familiale (poussettes deux places, lits pliants, sièges auto, transats...) est stocké dans une réserve. Elles sont unanimes sur ce point, les nouveaux locaux donnent davantage envie aux assistantes maternelles de venir à la crèche familiale.



LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE

Au sixième mois de grossesse, la responsable du service petite enfance reçoit les parents et évalue avec eux les besoins de garde. À cette occasion, elle leur présente les différents mode de garde. L'an dernier, 173 dossiers d'inscription ont été établis.

Halte-garderie

Cet accueil collectif, ouvert de 8h à 18h30, peut être temporaire. Dans ce cas, les parents font la demande directement à la halte-garderie. Il peut être également régulier, pas plus de trois jours par semaine. L'an dernier, 110 enfants ont fréquenté la halte-garderie. Ils ne peuvent pas être plus de 25 à la fois. Quatre auxiliaires de puériculture et la responsable encadrent les enfants. Ce mode de garde est idéal pour les parents en congé parental ou à mi-temps.

Crèche collective

La crèche collective accueille 66 enfants. Ouverte de 7 à 19 heures, les enfants y viennent cinq jours par semaine et y restent en moyenne dix heures par jour. 27 personnes travaillent à la crèche collective. Le tarif, calculé par la CAF en fonction du revenu des parents, varie entre 0,33 et 2,59 euros de l'heure.

Crèche familiale

Cette structure municipale emploie 27 assistantes maternelles et offre environ 70 places

chaque année. C'est la responsable de la crèche familiale qui présente les assistantes maternelles aux parents. Les parents et les assistantes maternelles s'accordent sur le nombre d'heures et de jours de garde. Ces dernières doivent respecter les règles définies par la crèche familiale et ont l'obligation de se rendre au moins deux fois par semaine à la Maison de la Petite enfance. Ce mode de garde, coûte également de 0,33 à 2,59 euros de l'heure.

Assistants maternelles libérales

Il y a environ 100 assistantes maternelles indépendantes à Eragny. Leurs coordonnées sont disponibles à la PMI installée à la Maison des Services au public. La Ville leur ouvre les portes de la Maison de la Petite enfance à travers le Relais Assistantes maternelles où elles peuvent s'appuyer sur les conseils d'une éducatrice et où les enfants découvrent la collectivité.

Halte-garderie : 01 34 02 96 74

Crèche collective : 01 30 37 23 19

Crèche familiale : 01 37 02 96 77

Relais des Assistantes maternelles : 01 34 02 96 76



On suit le rythme des enfants à la crèche colle

Une place à la crèche collective est souvent le premier vœu des parents lors de l'inscription auprès du service petite enfance. Sophie, la mère du petit Benjamin, nous explique qu'elle voulait que son fils apprenne à vivre en collectivité et soit entouré d'une équipe de professionnels. Cependant il n'y a pas une même solution pour tout le monde et les autres modes de garde s'avèrent parfois plus appropriés. Sophie a obtenu une place. Comme Benjamin, 65 autres enfants viennent cinq jours par semaine à la crèche de la Ronière. Les parents peuvent les confier à partir de 7 heures et les reprendre jusqu'à 19 heures. Les 27 adultes qui travaillent à la crèche collective sont là pour aider les enfants à devenir le plus autonome possible. « *Nous ne*



sommes pas là pour préparer l'école, rappelle la directrice de la crèche. Nous sommes là pour que les enfants se développent à leur rythme ». Un rythme auquel s'adapte donc l'emploi du temps quotidien des enfants. Par exemple, le temps du repas est très étalé. Les enfants mangent dans le calme, trois par trois. L'heure de la sieste varie selon les besoins de l'enfant. Pour stimuler les enfants, les éducatrices et les auxiliaires de puériculture leur proposent de nombreuses activités tout au long de la journée : peinture, puzzle, manipulation, jeux d'eau, motricité... Les moyens et les grands prennent régulièrement l'air dans le jardin – dont la rénovation totale est prévue pour l'année 2007.

Des sorties sont organisées : le mardi, les grands vont à la bibliothèque et le jeudi, un groupe d'enfants fait une promenade au marché. Une fois par semaine, deux adhérents de l'association Lire et Faire lire viennent faire la lecture aux enfants. C'est un homme qui la fait aux plus grand d'entre eux. « *C'est bien que les enfants voient un homme car, à l'exception du cuisinier, les adultes de la crèche sont des femmes* », remarque la directrice. Un autre homme intervient régulièrement à la crèche. C'est un musicien de l'association Artefact qui interprète des chansons avec sa guitare et développe l'éveil musical. La directrice de la crèche précise qu'au-delà de ces animations, il est important de laisser les enfants jouer li-

Questions à...

Francette Gaudin

Adjointe au maire en charge de l'Education et la Préparation à l'Avenir



regrouper au maximum les services, offrir des conditions d'accueil aux normes d'aujourd'hui. La réalisation de cet équipement de 600 m² représente un coût total de 1,27 million d'euros. Mais, comme d'habitude, la municipa-

lité s'est battue pour obtenir des subventions, arracher des aides... Notre attention permanente aux finances communales a permis que la Ville débourse moins de 20 % de la facture. Le reste étant couvert par des subventions du département, de la région et de la Caisse d'Allocations familiales. Montrant encore une fois que quand nous parlons de culture de la recette, il ne s'agit pas que de mots.

Combien de familles arrivez-vous à satisfaire ?

Il y a environ 260 naissances à Eragny chaque année, soit 780 enfants de 0 à 3 ans. Environ 460 familles font une demande auprès du service de la petite enfance pour obtenir un mode de garde, les autres trouvent une mamie ou s'adressent directement à une assistante maternelle indépendante. Et finalement les structures municipales accueillent environ 250 enfants par an.

La priorité donnée par la Ville à la petite enfance représente un coût important pour la commune...

Le budget total du service Petite enfance est de l'ordre de 43 238 euros. La participation des familles est en moyenne de 16,50 euros. Le reste étant couvert par les subventions de la CAF, du département et les finances de la Ville. Mais, comme pour l'éducation, dans ces domaines chaque euro dépensé est un euro utile. En veillant à la qualité du service, en l'améliorant, en augmentant l'offre, nous voulons rendre un vrai service aux parents, accompagner les professionnels dans leur tâche et favoriser l'épanouissement des enfants.

Ce qui vous a conduit à réaliser la Maison de la petite enfance ?

Il devenait urgent d'avoir un équipement à la mesure de notre ambition éducative,

ctive



brement. Le soir, les parents discutent avec le personnel pour connaître les détails de la journée. « Elles prennent le temps de dialoguer avec nous, se réjouit Sophie. C'est très important pour que la transition se passe dans les meilleures conditions ».

DEUX LIEUX D'ÉCOUTE POUR LES PARENTS

L'action du service petite enfance va au-delà des trois modes de garde (crèche collective, crèche familiale et halte-garderie). En 2004, le Relais Assistantes maternelles a été créé.

Le RAM, qui se trouve à présent dans la Maison de la Petite enfance, s'adresse aux parents qui souhaitent se renseigner sur l'emploi d'une assistante maternelle libérale. L'animatrice du relais les aide à rédiger le contrat et peut servir de médiatrice en cas de conflit

entre l'assistante maternelle et la famille.

Le RAM permet aussi aux enfants confiés à des assistantes maternelles indépendantes de profiter des espaces de jeux de la Maison de la Petite Enfance et de découvrir à cette occa-

sion la vie en collectivité. Le RAM est aussi un moyen pour les assistantes maternelles de ne pas être isolées et de bénéficier des conseils de l'animatrice du RAM.

Une deuxième structure contribue à rompre l'isolement. En effet, certains parents peuvent parfois se trouver

démunis face à l'éducation de leur enfant. Le lieu d'accueil enfants-parents permet aux parents ou grands-parents d'un enfant de moins de 6 ans de passer un moment avec

lui et même temps de rencontrer d'autres parents, de parler, de partager des interrogations avec d'autres familles. Les animatrices de ce lieu reçoivent parents et enfants tous les mardis de 8h45 à 11h45 à la maison des Dix Arpents.



Cala Luna

01 30 37 82 15

Menu Saint-Sylvestre

95 €

Apéritif :

Mojito ou Kir Royal

Boissons :

1/2 bouteille Dievole (Chianti Classico)

1/4 d'une bouteille de Champagne (Nicolas Feuillate)

Entrée Dégustation :

Crostini de Tomates Mozzarella avec son Jambon de Parme

Foie Gras avec son Chutney de Mangue

Sauté de Noix de Saint-Jacques

Gambas grillées au Gingembre et au Citron vert

Plats :

Magret de Canard avec ses Antipasti

OU

Filet de Bœuf Rossini et ses Pommes Dauphines Maison

Desserts :

Moelleux aux Fruits Rouges et son coulis de Fruits Rouges avec son sorbet à la Violette

Royal Luna (feuilleté praliné et mousse légère au chocolat)

Crème Brûlée Vanille et sa Sauce au Chocolat

Mousseline de Millefeuilles Framboises aux Tuiles de Noix de Coco

Café du Mois (Bahia du Brésil)

231, Avenue Roger Guichard • 95610 ERAGNY

Une bouteille de Champagne Ruinart achetée la 2ème sera à 50%



Tribunes de la majorité « Un Cœur pour Eragny »

Désengagement

En transformant les contrats Temps libre et contrat enfance signés avec certaines villes, dont Eragny, en un contrat unique Enfance Jeunesse et en modifiant les règles, la Caisse d'Allocations familiales vient de porter un rude coup à la politique éducative des communes avec les quelles elle s'était engagée.

Le subventionnement des actions petite enfance dans les crèches, halte-garderie, etc... sera ramené de 70 % à 55 %. Dans le domaine de la jeunesse, le subventionnement de postes d'animateurs, d'animatrices du temps de midi est aussi réduit. Des actions telles que l'école des sports, les ateliers sportifs, la charrette aux livres, la ludothèque hors les murs, la plaine de loisirs sont aussi mises en cause: elles seront certes encore aidées par la CAF, mais très partiellement de manière dégressive jusqu'à 2009 avec cessation en 2010.

Alors que les pouvoirs publics actuels affirment la priorité de mettre en place des politiques de la jeunesse et de leur donner des moyens, ces nouvelles dispositions représentent, pour Eragny, un manque à gagner de 160 000 euros entre 2004 et 2009. Cherchez l'erreur.

Elle vient sûrement de la situation des finances de la Caisse d'Allocations familiales (à laquelle cotisent tous les salariés) dont les comptes étaient excédentaires jusqu'en 2002 et qui ce sont depuis dégradés pour se trouver aujourd'hui déficitaires alors que c'est le Medef qui en assure la présidence.

Les élus socialistes et apparentés

Priorités

Le ministre de l'Intérieur tente de faire croire que la préoccupation majeure des Français serait la sécurité: pas moins de 11 textes législatifs contre la délinquance depuis le début de la mandature, avec le succès que l'on sait puisque, malgré la multiplication des mesures répressives, les statistiques nationales ne cessent de se dégrader... La suppression de la police de proximité a contraint notre ville, comme d'autres, à développer une police municipale pour assurer au quotidien la tranquillité du plus grand nombre par une présence et une connaissance des gens, orientation qui porte ses fruits à Eragny (baisse constante des chiffres de la délinquance).

Il serait pourtant à nos yeux totalement illusoire de considérer qu'on réglerait ainsi le fond des choses: les vrais enjeux sont ailleurs!

Services post et périscolaires, maison de la Petite Enfance et maison des services au public, création d'une épicerie sociale et solidaire, exigences renforcées à l'égard des bailleurs, souci constant du développement économique et de l'emploi sont à mettre au crédit des élus d'Eragny. Pourquoi ce qui est possible ici ne le serait pas au plan national?

Priorité à l'éducation! Priorité à une réelle protection sociale qui concerne l'emploi, le logement et la santé! Pour cela, il faut développer des services publics performants, seuls garants possibles de l'égalité d'accès entre les citoyens et de l'existence d'une réelle solidarité avec les plus faibles.

Les élus communistes et apparentés.

Gérard Burn, Yannick Maurice, Claudine Roche, Régis Mahoudeaux, Guy Prudon, Fabienne Viciot

Le geste du mois « sème pas tes piles »

En cette période de fêtes où foisonnent pour beaucoup de jeunes et moins jeunes, les jouets et jeux électriques et électroniques, que devient le cœur de ces objets: les piles?

Les piles et accumulateurs sont de loin les déchets les plus polluants de la consommation courante. Pourtant, ils passent bien souvent à la poubelle.

Les piles contiennent des métaux lourds très toxiques pour l'homme et l'environnement. Mercure, cadmium, plomb comptent parmi les plus dangereux. Or, sur 700 millions de piles jetables vendues par an, 70 % finissent dans la nature, dans les décharges ou incinérées.

Mises en décharge, elles polluent les sols et les nappes phréatiques; incinérées, leurs composants toxiques se dégagent dans les fumées et les cendres.

Sur 1 tonne de piles recyclées, on peut récupérer 350 kg de ferromanganèse, 190 kg de ferraille, 280 kg d'oxyde de zinc... Par conséquent, ne jetons jamais nos piles à la poubelle ou dans la nature, ramenons-les dans les points de vente qui ont obligation de les reprendre.

Utilisons plutôt des piles rechargeables beaucoup plus économiques: pour un baladeur qui fonctionne 2 heures par jour avec 2 piles alcalines bâtons, on dépense avec des piles jetables de 120 à 190 euros par an. Avec des piles rechargeables, et un chargeur à 35 euros, la dépense est inférieure à 10 euros. Enfin, utiliser des piles n'est pas toujours indispensable. Il existe des radios, montres, calculatrices... solaires.

Le Groupe des élus Verts et Ouverts

Tribune de l'opposition

Le culte musulman à Eragny: Les raisons de notre choix

L'équipe précédente avait attribué, chaque vendredi, une salle dans la maison de quartier des Dix Arpents aux Musulmans d'Eragny afin qu'ils puissent pratiquer leur culte. Il en est de même pour les Catholiques. Les Musulmans, réunis en association, souhaitent depuis longtemps avoir un lieu de prière qui leur soit propre. Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, a créé une commission de réflexion et d'études afin d'apporter une réponse à cette demande.

Nous participons à cette réflexion aux côtés de la majorité municipale pourquoi?

- Une seule règle nous importe: le respect de la loi qui stipule que la République garantit l'exercice du culte librement et dignement, tant par la loi de 1905 que dans ses Institutions.

- Chaque Eragnien doit pouvoir pratiquer dignement sa religion dans le cadre républicain et seulement ce cadre.

- Il ne doit y avoir aucune récupération politique sur la démarche entreprise par l'assemblée municipale, la décision finale devra être celle de l'ensemble de vos représentants.

- Il y va du respect dû à la Communauté musulmane comme à toute autre Communauté religieuse sous réserve qu'elle accepte la règle intangible de laïcité donc de tolérance à l'égard des Institutions et des Citoyens dans toute leur diversité.

Nous rappelons que la demande n'est pas celle d'une Mosquée, mais seulement une salle de prière et rien d'autre.

A. Aubert, C. Baggio, N. Brahami, L. Froger, M. Letellier, A. Michaeli

Destination

LE GRAND CERCLE

Loisirs et culture

l'espace
de tous les
Noëls



www.legrandcercle.fr 01 34 30 48 00

Centre commercial Art de Vivre - 95610 Eragny-sur-Oise

OUVERT 7 JOURS SUR 7 DE 10 H A 20 H (sauf les 25 décembre 2006 et 1^{er} janvier 2007)

Ouvertures exceptionnelles à 9 h du samedi 16 décembre au dimanche 24 décembre 2006

Ouvertures jusqu'à 19 h le 24 décembre 2006 et le 31 décembre 2006

Univers Primeurs

Fruits & Légumes



Fêtes de fin d'Année

Boucherie

Charcuterie

Fromagerie

Traiteur

Pensez à vos commandes

Libre Service *700 m² de qualité et de fraîcheur*

Qualité

Fraîcheur

Arrivage Journalier

*A découvrir dans tous nos rayons,
des produits de qualité aux goûts exceptionnels*

P

100 PLACES

196, rue de l'Ambassadeur • 95610 Eragny-sur-Oise

01 34 02 07 43

Horaires : du mardi au jeudi 9h/12h30 - 14h30/19h15 • vendredi et samedi 9h/19h15
dimanche 9h/12h30